

La Maison de l'Emploi de Bordeaux, primée pour les Clauses Sociales

Lors de la Journée Nationale d'Alliance Ville Emploi à Paris du 7 novembre, ouverte par Jean-Marie MARX – Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi auprès de la Ministre du Travail, ont été remis les premiers « Trophées de la Clause ».

Le jury, sous la Présidence de **Yohan DAVID, Vice-président d'Alliance Ville Emploi**, a remis 5 Trophées parmi les 36 dans les catégories suivantes :

- Communication et rayonnement du dispositif
- Couverture et organisation territoriale
- Social et environnement
- Mixité des publics et des métiers
- Coup de cœur



La Maison de l'Emploi de Bordeaux a été primée dans la catégorie « Mixité des publics et des métiers ». Pour permettre aux femmes de bénéficier d'opportunités d'emploi, la Maison de l'Emploi a développé des clauses d'insertion dans les marchés d'exploitation des crèches et pour les remplacements dans les écoles de la Ville de Bordeaux, ainsi que les marchés de maitrise d'œuvre de Bordeaux Métropole.

A Bordeaux **48** % **des bénéficiaires de la clause sont des femmes** (contre 16 % au niveau national) et la Maison de l'Emploi met en œuvre chaque année **230 000 heures d'insertion** pour près de 800 personnes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Maya MERCIER – Responsable du Pôle volet Clause Insertion / Ingénierie T. 05 57 78 37 35 m.mercier@maison-emploi-bordeaux.fr